

Compte-rendu AG annuelle Association *Cet Atelier, là* 26 juin 2021

« *Écouter, créer des liens qui libèrent, publier.* »



Le 26 juin 2021 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de l'association *Cet atelier, là*. L'AG a donc retrouvé sa période habituelle, juin, à laquelle la crise sanitaire nous avait obligé à déroger en 2020. Mais comme en 2020, cette AG s'est tenue exclusivement en visioconférence.

Les adhérents ont été informés de la date de l'AG par courriel du 31 mai, puis par un courriel de rappel le 22 juin. Dans ce courriel figuraient le lien de visioconférence, ainsi qu'un tutoriel de connexion et un modèle de pouvoir pour les adhérents ne pouvant assister à l'AG et souhaitant être représentés.

La date de l'AG ainsi que les documents y afférents ont été également rendus publics sur le blog de l'association, en date du 31 mai.

L'association compte à la date de l'AG 24 adhérents à jour de cotisation. 20 étant présents ou représentés par procuration, le quorum était atteint, et l'AG a pu donc valablement avoir lieu. L'AG se tenant en visio, nous tenons à disposition un relevé des adhérents présents ou représentés.

Un procès-verbal a été établi en deux exemplaires originaux.

Rappel

L'association *Cet Atelier, là*, créée en juin 2017 (statuts déposés le 7 octobre 2016), compte au jour de l'AG, 24 membres à jour de cotisation.

Président : Christophe Coquet

Trésorière : Marie-Christine Jacquet

Blog : *Crieuses et crieurs* <https://cetatelierla.com/>

Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 10€.

L'objet de *Cet Atelier, là* est de recueillir, publier et diffuser toutes les formes d'expression de personnes « invisibles » ou « inaudibles » dans notre société, qui sont souvent des jeunes issus des milieux populaires, des quartiers ou encore des lycées professionnels ou agricoles, avec une attention particulière portée aux personnes marginalisées telles que les élèves dits décrocheurs, les jeunes placés en foyers ou en centres éducatifs fermés, jusqu'aux personnes privées de liberté, en passant par les adolescents dits incasables, les parents qui n'ont plus le droit d'héberger leurs enfants, etc.

Depuis 2017, *Cet Atelier, là* reçoit chaque année le soutien financier de la DRAC Bourgogne - Franche-Comté



Rapport moral

Le président a donné lecture du rapport moral (qui avait été envoyé à tous les adhérents avec la convocation à l'AG, et publié sur le blog de l'association en date du 31 mai 2021).

Les points suivants, notamment, ont été soulevés :

- La situation sanitaire a affecté le fonctionnement de l'association pour les travaux en cours avec les structures qui n'ont plus pu nous accueillir pour les entretiens.
- De même, le programme de conférences prévues, qui devait démarrer le 31 mars 2020 a été reporté plusieurs fois, sans pouvoir avoir lieu à ce jour.
- Ces conférences étaient importantes à la fois pour donner la parole, sous une autre forme, à ceux qui se sont exprimés dans nos livres, mais aussi pour élargir l'audience de l'association et la diffusion des livres.
- Nous avons maintenu le lien avec les adhérents en continuant à publier des lettres régulières et surtout en prépubliant sur le blog, quatre chapitres de *Naufrages sous contrôle ?* avant la sortie du livre.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents ou représentés.

Rapport financier

Le président a présenté le rapport financier (publié sur le blog de l'association en date du 25 juin).

Recettes :

Solde au 14 novembre 2020	6272,94
Adhésions	80,00
Dons	103,00
Ventes Graine de futur	120,00
Total au 25 juin 2021	6575,94

Dépenses :

Frais de tenue de compte	10,00
Rbt frais déplacement Philippe Godard Projet La Bergeronnette	395,38
Facture de Ph. Godard pour le travail avec le lieu de vie « La Bergeronnette »	492,00
Facture de l'imprimerie Yenoa pour l'impression de <i>Naufrages sous contrôle ?</i>	281,99
Frais d'envois de <i>Graines de futur</i>	99,29
Total dépenses	1278,66

Il nous reste en caisse 6575,94 € - 1278,66 €, soit :
5297,28 € au 25 juin 2021

La pandémie et le gel ou le report de plusieurs de nos actions ont un effet positif sur les finances de l'association. Ce solde important va permettre de poursuivre nos projets et d'en lancer d'autres.

Le président remercie les adhérents, ainsi que la DRAC Bourgogne Franche-Comté pour leur soutien.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité des présents ou représentés.

Bureau

Président : Christophe Coquet

Trésorière : Marie-Christine Jacquet

Aucun des deux ne souhaitant remettre son poste, ils sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité des présents ou représentés.

Les Projets

Conférences. La pandémie nous a empêchés de tenir la moindre conférence, alors que des lieux et des dates, avec des intervenants de l'ESAT de Vesoul comme de Enfance Bourdault, étaient fixés ou envisagés. Nous ne renonçons pas pour autant. Ces deux ouvrages sont, de toute façon, à durée longue de vie et d'intérêt.

La MJC d'Arbois, qui devait accueillir nos conférences est dissoute. Mais les locaux ont été repris par l'association 13Ephémères, qui souhaite en faire un troisième lieu (lieu de vie sociale, culturelle et associative). Nous avons rencontré une des fondatrices de l'association, qui est très intéressée pour accueillir nos conférences. Il est donc décidé de proposer à l'association une conférence *Graines de futur* début octobre (mardi 5 ou 12 octobre). Chantal Navarro, directrice de la MECS Bourdault avec qui a été réalisé *Graines de futur* nous accompagne ; elle est présente à l'AG et nous propose également l'organisation d'une conférence à Vesoul sur l'une ou l'autre des deux dates, conférence qui pourrait être accueillie dans un autre troisième lieu, *La cabane à conseils*.

Nous allons reprendre contact avec l'ESAT de Vesoul pour, également, reprogrammer une conférence avec deux des travailleurs protégés qui ont participé à l'ouvrage, vraisemblablement Florence et Aurélien.

De plus, nous avons décidé à l'unanimité de défrayer les participants « enfants placés » et « travailleurs protégés », à hauteur de 100 € par participation à une telle conférence. Pour Enfance Bourdault, nous allons nous adresser à trois jeunes femmes majeures, qui figurent bien entendu dans *Graines de futur*, soit Schady, Noélina et Coralie (prénoms d'emprunt pour les deux dernières) ; nous attendons donc leur décision de participer ou non.

La question d'une conférence autour de *Naufrages sous contrôle* est discutée : la parole ne pourra être donnée qu'à des personnes (éducateurs ou personnes placées) qui ne dépendent plus de la structure. Il est décidé de prévoir l'organisation d'une conférence au printemps 2022, à condition que nous ayons des intervenants pouvant parler sans risque pour leur emploi ou leur avenir et que l'anonymat de la structure concernée soit préservé.

À l'ITEP de Novillars, nous attendons qu'il soit possible de nous réunir à nouveau pour estimer exactement où nous en sommes et l'implication réelle ou non des personnes. À suivre donc, et nous en saurons plus à l'automne.

Au lieu de vie et d'accueil La Bergeronnette : plusieurs entretiens ont déjà eu lieu, et chaque éducateur a soit écrit, soit donné un entretien ; ce travail continue. Les jeunes placés, eux, n'ont pas forcément perçu l'intérêt de notre travail, mais le fait de voir désormais les permanents du lieu de vie « en entretien » a donné envie à deux d'entre eux de venir voir de plus près ce qu'il se passait, et cela a même d'ores et déjà débouché sur un entretien avec un jeune. Quoi qu'il en soit, le travail de toute façon aboutira avec les permanents. L'écriture du livre est même d'ores et déjà entamée.

Projet de film. Le projet de film avec la Bergeronnette, évoqué lors de la dernière AG et en bureau de l'association a évolué. Ce projet de film, ou de web documentaire, devient un « portrait croisé » entre des éducateurs (de la MECS Enfance Bourdault) ou des

permanents (du lieu de vie La Bergeronnette) et des enfants ou jeunes placés dans ces lieux, ainsi que, éventuellement, deux jeunes femmes ayant été placées dans le Centre de la mère et de l'enfant qui est l'objet de l'ouvrage *Naufrages sous contrôle*.

Philippe Godard a été chargé, lors de l'Assemblée générale, de préparer une note d'intention. Il s'agirait de croiser des regards sur le parcours éducatif de ces jeunes, parcours vu et analysé par eux-mêmes d'un côté, par les adultes en « présence proche », les éducateurs ou permanents, de l'autre.

L'intérêt de ce documentaire serait de mesurer l'écart ou, à l'inverse, la proximité entre les attentes des uns et des autres, le travail des éducateurs et la réponse que les jeunes leur donnent, la distance ou pas entre eux, les relations de tous ordres qui ont pu se tisser entre individus - au-delà, pour ainsi dire, de l'institution ou de l'établissement dans lequel ils se sont trouvés placés.

La note d'intention servira de base à la rencontre avec un réalisateur, qui pourrait se charger de la réalisation, moyennant rétribution, du film.

Nous communiquerons aux adhérents la note d'intention dès qu'elle sera rédigée.

Vente des livres. Il est évoqué la possibilité de mentionner un prix sur les livres, pour en faciliter la diffusion. La vente à prix libre, ou en échange d'un don à l'association ou à une des structures ayant permis à la création du livre a ses limites : nous souhaitons que les livres puissent être choisis pour la qualité de leur contenu. La possibilité de mentionner un prix, en l'absence d'ISBN est à vérifier.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est levée à 11h30.
26 juin 2021. Pour Cet Atelier, là, le président, Christophe Coquet

